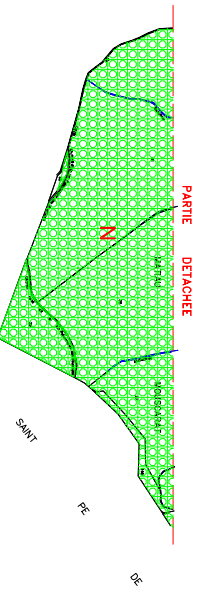


N° ER	DESTINATION	BENEFICIAIRE
1	Extension du cimetière, réserves foncières d'environ 4000 m ²	Commune
2	Création d'une desserte interne quartiers Segalas-Lane	Commune
3	Création d'un carrefour mixte et d'un parking (environ 2000 m ²)	Commune

VOIR PARTIE DETACHEE



Commune de
Montaut

Approuvé le : _____

Ech : 1 / 5000

Agence d'urbanisme de l'ouest pyrénéen - Services d'urbanisme intercommunal
14000 LES ETOILES - 65100 MONTAUT - 05 62 00 00 00 - www.ouestpyrenees.fr
Région Occitanie - 65100 MONTAUT - 05 62 00 00 00 - www.occitanie.fr

4. ZONAGE

PLU

LEGENDE

- Zone urbaine de centre bourg et lieu ancien (ZCU)
- Zone urbaine de centre bourg et extension, tissu résidentiel mixte, ancien et récent (ZUB)
- Tissu résidentiel récent dans l'envolée de la zone inondable type communale (ZUR)
- Zone de mâtis boisonnée à vocations principales mixtes (ZMB)
- Zone adossée en périphérie adossée à l'urbanisation future existante (ZAD)
- Zone non adossée destinée à l'urbanisation future à long terme (ZAN)
- Zone agricole (ZA)
- Zone agricole dédiée dans l'envolée de la zone inondable type communale (ZADZ)
- Zone naturelle à préserver - adossée, complément de destination, réfections possibles (ZNP)
- Zone naturelle étendue dans l'envolée de la zone inondable type communale (ZNE)
- Possibilité de petites constructions neuves (ZNI)
- Possibilité de fermes (ZNF)
- Secteur destiné aux activités socio-économiques (ZNS)
- Secteur destiné à recevoir des bâtiments non résidentiels (ZNR)
- Secteur destiné aux activités de sport et loisir situées dans l'envolée de la zone inondable type communale (ZNSP)
- Secteur réservé aux terrains réservés à destination des gens du voyage (ZNRV)
- Secteur principalement destiné aux activités liées à la production hydroélectrique situées dans l'envolée de la zone inondable type communale (ZNSH)
- Bâtiment isolé
- Entièrement réservé
- Espaces libres dédiés
- Secteur délimité en vertu de l'article L. 125-26 du Code de l'Urbanisme avec obligation de réhabilitation (1% de la population locale soumise au rattachement)